Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260507-DEL_2026_101-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 mai 2026

Date de convocation : 28/04/2026 **Date d'affichage :** 28/04/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 46 44 46

L'an deux mille vingt six, le cinq mai, à 19 Heures 00, à la Feins - Salle des Fêtes de la Bijouterie, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, GORIAUX Pascal, DUVAL Anne-Laure, HENRY Lionel, GELY-PERNOT Aurore, BOUGEOT Frédéric, LE MARCHAND Isabelle, BOURNONVILLE Noël, DELABARRE Sylviane, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, DUGUEPEROUX David, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis, LEHERISSE Pierre, VASNIER Pascal, ALISON-MOUSSET Gwendoline, CHALMEL Annick, DUCLOS Didier, MONLIBERT Morgane, BERNABE Valérie, GUERIN Patrice, TROPEE Mireille, LEBRETON Bruno, FEREY Yves, FERRAND Marc-Olivier, LAGADEUC Yvan, GAPIHAN-LORET Guylène, VIROLLE Sylvie, FILY Jean-Michel, CADOR Adeline, OBLIN Anita, NGUIE Morgane, RUBAT Jean-François, COUMAILLEAU Pascal, GUILBERT Maria, JOUAULT Claire, MORINIERE Clémence, RENOUARD Isabelle, DESMIDT Yves, DEBORD Valérie, BLAISE Laurence, BRUNET Thierry

Absents ayant donné pouvoir :
RENAUD Christelle donne procuration à LE MARCHAND Isabelle
LUNEL Roger donne procuration à DEWASMES Pascal

Secrétaire de séance : Monsieur HONORE Jean-Yves

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260507-DEL_2026_101-DE

N° DEL_2026_101

Objet **Eau-Assainissement**

Désignation des représentants - Syndicat mixte Eaux et Vilaine

La Communauté de Communes adhère au syndicat mixte Eaux et Vilaine, qui est l'Établissement Public Territorial de Bassin de la Vilaine (EPTB).

Conformément aux statuts d'Eaux et Vilaine, la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger au sein du comité syndical.

Monsieur le Président propose de désigner comme représentants du Val d'Ille-Aubigné à Eaux et Vilaine, Monsieur Daniel HOUITTE en tant que délégué titulaire et Monsieur David DUGUEPEROUX en tant que délégué suppléant.

Monsieur le Président propose de désigner comme membres participants à l'Unité de Gestion Vilaine Ouest :
Monsieur Daniel HOUITTE, Monsieur Patrice NOBLET, Monsieur Yvan LAGADEUC et Monsieur Denis LAHAYE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**

DÉSIGNE Monsieur Daniel HOUITTE en tant que délégué titulaire représentant la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné au sein du comité syndical d'Eaux et Vilaine,

DÉSIGNE Monsieur David DUGUEPEROUX en tant que délégué suppléant représentant la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné au sein du comité syndical d'Eaux et Vilaine.

DÉSIGNE comme membres participants à l'Unité de Gestion Vilaine Ouest :
Monsieur Daniel HOUITTE, Monsieur Patrice NOBLET, Monsieur Yvan LAGADEUC et Monsieur Denis LAHAYE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 07/05/2026
Le/la secrétaire de séance,
Monsieur HONORE Jean-Yves

Le *07/05/2026,*
Le Président,
Jean-Luc DUBOIS

